

Le Canard.

MONTRÉAL, 28 Mai, 1881.

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centins par an, ou 25 centins pour six mois, strictement payable d'avance. Nous le vendons aux agents huit centins par douzaine, payable tous les mois.

Vingt pour cent de commission accordée aux agents qui nous font parvenir une liste de cinq abonnés ou plus payés d'avance.

M. A. H. Gervais de Spencer Mass. est notre agent autorisé à prendre des abonnements et à en collecter le prix dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

Greenbacks reçus au pair.

A. FILIATREAU & CIE.,
Éditeurs-Propriétaires,
No. 8 Rue Ste. Thérèse.

L'ABONNÉ.

Un être qui a bon nez c'est l'abonné. Il sait que le meilleur moyen de seconder le journaliste dont il partage les vues, n'est pas d'emprunter le journal du voisin. Il sait que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais qu'il lui faut encore du lard et... du tabac. Il paraît, du moins on nous l'assure, qu'il y a des abonnés aux journaux sérieux qui paient leur abonnement. Nous sommes portés à n'en rien croire, mais nous ne voulons pas le nier formellement. Depuis qu'on nous a prouvé qu'il s'est réellement vendu un exemplaire des poésies du M. Éudore Évaurel, nous n'osons rien nier et nous croyons que tout est possible. Dans tous les cas nous donnons cette nouvelle sous toute réserve.

A cette époque de l'année où les bourgeois poussent aux branches des arbres en même temps qu'au nez des adorateurs du dieu Bacchus, il n'est pas hors de propos de se demander si le nombre de personnes à bon nez va s'accroître en proportion de la multiplication des nouvelles feuilles qui vont éclore, tant sur les susdites branches que chez les marchands de journaux. La chute des feuilles, qui ne se fait pas attendu longtemps sous notre rude climat, nous apportera des données exactes sur cette question importante.

Ceux qui reçoivent le *Canard* sont en général des modèles d'abonnés. Ils vous prennent le journal et vous le lisent depuis la date jusqu'aux décès et inhumations, c'est à dire jusqu'à l'article de la mort, et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'ils le paient.

L'abonné retardataire est rarement satisfait de son journal, surtout lorsque le propriétaire a l'audace de lui envoyer son compte. Alors il se récrie, tempête, jure ses grands dieux que les journaux canayons ne valent rien. Il demande où est la police, veut savoir comment il se fait que le gouvernement ne réprime pas de tels abus, ne peut comprendre pourquoi on ne fait pas des lois pour envoyer aux galères les journalistes assez ingrats pour demander de l'argent à ceux qui leur font l'honneur de les encourager en lisant leur vile prose. C'est ainsi que les gouvernements perdent leur popularité, au point qu'il n'y a pas moyen de garder les ministres assez longtemps pour leur permettre de se faire la main. Que voulez-vous ? Il

faut bien que l'on trouve à redire contre les gouvernants. Ils sont là pour cela, et un gouvernement qui ne peut fournir aux administrés le plaisir de se livrer à des récriminations, ne vaut absolument rien.

Mais nous n'avons pas à nous occuper des abonnés qui se font tirer l'oreille pour payer leur abonnement. Nous avons en grande estime les abonnés qui paient leur journal, et le *Canard* n'en connaît point d'autres.

ÇA M'ARRANGE ET ÇA M'DÉRANGE.

AIR : — *Turlurette, ma tante turlurette.*

J'aime beaucoup l'député
Qu'est pas un âne bâté :
Quand j'vois un' binette étrange,
Ça m'arrange (bis)
Vraiment ça m'arrange.

Mais qu'un tas de charlatans
Viennent me dir' : " Charles, attends ;
" Nos lois rempliront ta grange."

Ça m'dérange, (bis)
Vraiment ça m'dérange.

Qu'un ministèr' de bonn' foi
Présente une bonne loi,
Qu'à son avis chacun s'range,
Ça m'arrange, (bis)
Vraiment ça m'arrange.

Mais si j'vois des trafiqueurs,
De ces vils politiciens
Qui se vautrent dans la fange,
Ça m'dérange, (bis)
Vraiment ça m'dérange.

Quand j'assiste à nos débats,
Si Chapleau prend ses ébats,
Ou qu'Mercier lui r'mett' son change,
Ça m'arrange, (bis)
Vraiment ça m'arrange.

Mais quand j'vois un orateur
D'la for' d'Picard ou d'Molleur,
Si la langue lui démaige,
Ça m'dérange, (bis)
Vraiment ça m'dérange.

Lorsque j'figure au banquet,
D'un homme qui n'aim' pas l'oquet,
Qui veut qu'on s'taise et qu'on mange,
Ça m'arrange, (bis)
Vraiment ça m'arrange.

Mais qu'on me serve un p'tit plat
A ces diners d'apparat,
Où chacun s'nourrit d'louange,
Ça m'dérange, (bis)
Vraiment ça m'dérange.

Qu'un camarade estimé,
Pas trop bêt' ni trop gourmé,
Désir' que j'boive ou que j'mange,
Ça m'arrange, (bis)
Vraiment ça m'arrange.

Mais des sales ribotteurs,
Ou des vulgair's fricoteurs,
Faut-il traiter la phalange,
Ça m'dérange, (bis)
Vraiment ça m'dérange.

Si je rencontr' Jeanneton,
Et que j'lui demande : " Jeanne, est-on
" Toujours belle comme un ange ? "
Ça m'arrange, (bis)
Vraiment ça m'arrange.

Mais si j'rencontr' un laid'ron
Qui s'croit encor un tendron,
Et d'l'amour veut l'libre échange,
Ça m'dérange, (bis)
Vraiment ça m'dérange.

Nos remerciements à Mons. J. Norbert Duquette pour l'envoi d'un exemplaire du "Véritable Petit Albert," deuxième édition. Ce livre, par ses recettes pratiques, se recommande surtout aux ouvriers et aux agriculteurs. La partie typographique fait honneur à Monsieur C. Darveau, de Québec.

Bile Privée.

La bile suivante a été présentée devant la chambre... à coucher d'un ex-haut rateur :

BILE No. 13,798,574, pour un-corps-peau rez les décroisseurs.

Attendu (pendant longtemps, mais c'est venu à la fin) que certains personages politiques, dans le but de prouver qu'ils sont meilleurs patriotes que les autres, s'emparent du sol en s'établissant sur des bases trop larges et trop longues, ce qui leur donne un pied-à-terre trop considérable, ce qui met le commun des mortels dans l'impossibilité de vivre sur un pied d'égalité avec eux, et ce qui est cause que les canayousses les nomment quelquefois *Beau bien*, à cause des vastes dimensions du territoire qu'ils couvrent de leur protection et de leur chaussure ;

Attendu quo la susdite chaussure, sise et située, partie dans le Comté d'Hochelega, et partie dans le reste de la Province, n'a jamais eu d'accointances avec la brosse des décroisseurs, vu que l'un d'entre eux ne saurait entreprendre seul un travail aussi immense ;

Sa Majesté, parée de la vis du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée des crêtes ce qui suit :

Thomas Brosse oie, Eugène Croteau, Pierre Brosso or, Jacques Brosscau et Charles Lenoir sont maintenant un *corp au rez* (de chaussée) sous le nom de "La Compagnie du Déroissage Universel," avec tous les pouvoirs nécessaires pour cirer, brosser, astiquer, peindre et badigeonner les chaussures en question ; pour construire des ascenseurs, échafauds, crics, grues de pied, ou pieds de grue, et autres engins propres à cirer, brosser, contourner et turlupiner d'une manière quelconque ces monts *carre pattes* d'un nouveau genre.

Le présent acte viendra en force le jour où il sera mis en vigueur.

Vercingétorix.

Un Turo nous pose la question suivante :

Mon cher *Canard*,

L'histoire nous dit bien que *Vert-singe-est-aux-risques*, mais elle ne nous dit pas aux risques de qui ?

ALI AINÉ.

RÉPONSE.

L'histoire s'est méprise du tout au tout sur le nom de l'individu en question. Ce chef *gaulois*, croyant avoir affaire aux oies du Capitole, souleva la Gaule contre César, ou contre *ses arts*, et le *Canard* ne se rappelle pas bien. Mais ayant oublié de rabattre la susdite gaulle, il se fit lui-même gauler d'importance, et fut amené prisonnier à Rome. Après lui en avoir laissé boire un peu (du rhum), on l'étrangla proprement, tout comme s'il se fut agi d'un homme qu'est *pas chat*, et à qui le Sultan envoie la corde de soie parce qu'il ne veut pas l'inviter à s'asseoir sur son paratonnerre. Mais il ne s'agit pas de *hampe*, *alex* (*empaler* pour les pensionnaires de l'asile de St Jean de Dieu). Vercingétorix avait fait assurer tout son ménage, y compris un singe qu'il avait fait teindre en vert. Même à cette époque, (47 ans avant J.C.) les compagnies d'assurance s'arrangeaient de manière à laisser tous les risques aux assurés. Or il avait été spécifié

que le singe vert resterait aux risques du chef des Arvernes, et au moment où l'envie l'avait pris de gauler les Romains, il portait sur lui (pas le singe, le chef) sa police d'assurance. Pendant le combat, la susdite police fut passablement malmenée, ce qui arrive souvent à des polices beaucoup plus fortes qu'elle ne l'était. Au lieu de suivre le conseil de leur prisonnier, qui leur disait de se fouiller, les Romains le fouillèrent lui-même, et trouvèrent un morceau de la dite police, sur lequel se lisait : " Vert singe est aux risques." Ils en conclurent que c'était le nom de leur prisonnier. A cette époque, on ne savait pas l'orthographe, et l'on écrivait Vercingétorix. Quant à ce dernier, il était à ses propres risques.

Et père il a vécu ce que vivent les pères qu'on étrangle à son âge,

Les spasmes d'un matin.

DU PÈRE GAI.

Quelques perles cueillies dans notre littérature canayonne :

Dans l'ouvrage du Dr. Larocque : " Culture et Préparation du Tabac," il est question de *variétés rustiques* de cette plante. Plus loin l'auteur affirme que le tabac canadien est très *rustique*. Il veut évidemment dire robuste, et il n'y a de rustique là-dedans que le langage dont il se sert.

Dans le pamphlet intitulé " Mémoire établissant l'injustice et l'illégalité du maintien de l'Université Laval à Montréal," il est question d'une ruse *vulgaire*. Le mot n'a rien d'inconvenant en soi, s'il était employé à propos ; mais la phrase se lit comme suit : " Cette ruse est si *vulgaire* que ces professeurs ne peuvent manquer de la deviner." Ainsi, dans l'opinion de l'auteur de cet opuscule, le mot *vulgaire* veut dire *évident, facile à voir*. Nous avouons qu'il se trouve peut-être, dans la quatrième concession de l'Arnouche (si toutefois l'Arnouche a une quatrième concession), des gens qui partagent son opinion, mais pour des hommes instruits, c'est se montrer très vulgaires que de massacrer ainsi la langue. Celui qui a écrit cela est sans doute médecin, chirurgien peut-être par-dessus le marché. Qu'il se contente d'empoisonner ses malades.

Plus loin, dans le même ouvrage, une lettre signée par la révérende supérieure d'un couvent parle d'une autre lettre que la communauté a prise en sa *sérieuse considération*. Cet anglicisme est répété plus loin dans " L'Opinion Légale," du sénateur Trudel. Ce dernier dit aussi que l'école aura une action en indemnité contre l'Hospice de la Maternité, au lieu de " aura le droit de prendre une action, M. Tardivel !!!

Si c'est là la langue dont se servent ceux qui sont chargés de la haute éducation dans notre Province, faut-il s'étonner que nos hommes publics parlent un baragouin incompréhensible pour un étranger.

Dans le même ouvrage, une lettre de l'École de Médecine parle des *suggestions* de Mgr. Bourget. Le *Canard* a bien entendu parler des suggestions du diable, mais ce mot se dit toujours en mauvais part, il n'a pas encore entendu parler des suggestions d'un évêque. Dans le cas dont il s'agit, la phrase se lit comme suit : " Le docteur Trudel, président actuel de notre école, sur la suggestion de Monsieur Bourget."

Faites des pilules, messieurs,